

Crises et réalités énergétiques et économiques

Après 17 ans d'errance énergétique en France comme en Europe, il est probable que les deux crises sanitaires et ukrainienne aient contribué à faire émerger mi-2023 de bonnes décisions à Bruxelles, sous l'impulsion importante de la France et enfin révélé depuis mars 2023 les réalités énergétiques des énergies variables et non commandables.

L'obtention en 2023 de la neutralité technique sur les outils de décarbonation est une vraie victoire de la raison en Europe, après le retour en grâce du nucléaire en France en 2020 et en Europe en 2023.

Le gouvernement serait bien inspiré de mettre en évidence ce virage fondamental appuyé par les réalités que sont les rationalités techniques, sociales, économiques et environnementale.

Elle supprime donc tout objectif de plancher sur les EnR électriques variables et non commandables, comme sur le plafond du nucléaire dans le mix énergétique qui ont été la « doxa » de l'Europe pendant des décennies.

Une croissance incontrôlée et incohérente des EnR variables et non commandables

Cette doxa au détriment économique de la France, l'a conduit à mettre dans la loi la fermeture de son principal outil électrique de base permanent et commandable, d'ailleurs comme d'autres pays européens (Italie, Espagne, Belgique...) qui sont aussi en train de revenir en arrière.

On verra ce que l'Allemagne et d'autres pays de l'Est de l'Europe feront de leur taux d'émission de CO2 structurellement très élevé (8 fois plus que la France).

La publication du projet de loi de Souveraineté énergétique début janvier 2024, enfin fondée sur des principes de raison et de rationalité, a acté cette décision en retirant tout objectif sur les EnR variables et non commandables, en espérant qu'une communication effective et rationnelle auprès des Français évite de retomber dans les craintes irrationnelles et politiques.

Si ces décisions ont été bien préparées depuis 2020 en France, le volet des impacts des EnR électriques variables et non commandables a suivi un chemin très différent au nom du dogme « *Il faut de tout et il faut boucler pour le futur électrique* » et probablement avec la menace du blackout en raison des arrêts de tranche plus longs qu'anticipé (Covid 19 et Corrosion sous contraintes des circuits).

Effectivement la Commission de régulation de l'Energie (CRE) a continué, sous la pression des promoteurs et de Bruxelles, à lancer des appels d'offre « à tout va » en considérant que les énergies variables et non commandables, comme dans tous les pays européens, étaient équivalentes à une production de base commandable....

Données EU 27 Eurostat Avril 2023		2000	2010	2015	2019	2020	2021	% 2010/2021
Production d'électricité	Twh	2657	2980	2900	2902	2785	2905	-75 Twh
Capacité totale installée	GW	613	790	890	947	963	991	201 GW
Dont éolien et solaire	GW	13	110	215	287	316	353	243 GW
Dont Nucléaire+Hydro	GW	270	277	274	261	257	257	-20 GW
Autres (Fuel, Charbon, Ga)	GW	331	404	401	399	391	382	-22 GW

Après une croissance européenne (consommation et capacité entre 2000 et 2010¹, la consommation électrique française et européenne a baissé de 3% entre 2010 et 2021, alors que la capacité installée des EnR électriques variables et non commandables est passé de 12 GW en 2000 à 109 GW en 2010 et 352 GW en 2021 (+250%)... alors que les unités de production fossile n'ont baissé que de 22 GW (5% de la puissance installée) car elles sont nécessaires pour le back-up en absence de vent et d'électricité

¹ [eu energy in figures-MJAB23001ENN.pdf](#)

Une production électrique irrégulière incompatible avec le réseau existant

Au-delà de l'impact constaté sur le climat, cette fuite en avant européenne depuis 20 ans vers les EnR électriques variables et non commandables a introduit progressivement des perturbations massives sur le réseau électrique européen puisqu'en période de vent et de soleil cette augmentation de capacité de 350 GW (hors UK) entraîne d'une part une production massivement supérieure à la demande, conduisant à effacer de plus en plus souvent cette surproduction (tant que l'on ne sait pas et on n'impose pas au producteur de stocker en cas de surproduction), et d'autre part une baisse des prix de marché de plus en plus en-dessous du prix de revient des producteurs d'énergie de base ajustable.

Alors que pour la plupart des pays européens, ces périodes de vent fort ou de soleil permettent de réduire une partie de leur production électrique d'origine fossile (sans pour autant réduire significativement leur moyenne annuelle d'émission), cette surproduction a des effets délétères en France pour plusieurs raisons :

- a) La France (électricité déjà décarbonée à 92%) doit effacer ses centrales nucléaires (les autres pays effacent leur centrales fossiles) durant ces périodes de plus en plus importantes et de plus en plus longues, souvent en les diminuant de moitié de 40 à 20 GW avec des effets directs sur le prix de l'électricité d'origine nucléaire (coûts fixes très majoritaires dans la structure du prix de revient) et une augmentation des périodes de production non régulière ;
- b) La France étant le pays le plus interconnecté d'Europe subit ces effets sur son réseau qui reçoit de l'électricité fatale (variable et non commandable [subie]) notamment de la part de l'Espagne et de l'Allemagne qui ont une surproduction massive durant ces périodes, pendant que d'autres pays comme le Royaume-Uni et l'Italie ayant moins d'EnR variable et non commandables, et pouvant couper leur production de gaz, évitent alors ces surproductions ;
- c) En raison d'une offre qui excède largement la demande les prix descendent à des prix très bas négatifs, voire très négatifs (-200€/Mwh atteint aux Pays-Bas en mai 2024) sans rapport avec les prix de revient de production ; ceci conduit en France à indemniser les producteurs d'énergie variables et non commandables de la différence avec le prix fixé dans le contrat lors des appels d'offre de la CRE ; à l'inverse, des pays moins interconnectés comme l'Italie et le Royaume-Uni ont au contraire des stratégies autonomes d'effacement qui permettent de maintenir les prix à des niveaux équivalents au prix de revient des producteurs.

Nos propositions

Au-delà des considérations sociales, environnementales et patrimoniales, c'est aussi pour l'ensemble de ces raisons économiques et financières que 11 associations (plusieurs dizaines de milliers d'adhérents) se sont réunies le 2 mai à Saint-Nazaire pour demander un moratoire sur l'éolien en mer, comme sur l'éolien terrestre et l'agrivoltisme afin que :

1. Cesse la destruction de l'outil de production de base que la France a mis en place depuis 50 ans;
2. Les prix reviennent à un niveau normal permettant d'assurer le coût de revient pour tous les opérateurs existants de base et renouvelables ;
3. Tous les Français et leurs entreprises continuent de bénéficier d'un prix compétitif de l'électricité sans se lancer dans la spirale dangereuse prônée par RTE d'augmenter les investissements de réseau et de flexibilité, au nom d'une électrification à outrance, pour développer encore plus d'électricité variable et non commandable, sans faire appel à d'autres technologies décarbonées.